# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI 8 JUILLET 1884.


## DEMANDES.

On demande—Une femme de chambre active et bien recommandée, blanche ou de couleur. S'adresser à l'Abeille.
6 juil—2f

Une demoiselle parisienne désire donner des leçons de français et de piano, soit privées, ou dans une institution. Réponse au bureau de l'Abeille, à l'adresse "Parisienne".
28 juin—10f

## SPECTACLES, BALS, &c

### Théâtre-Pavillon de Faranta,
COIN BOURBON ET ORLEANS.
LE THEATRE D'ETE LE PLUS FRAIS ET LE PLUS CONFORTABLE QUI SOIT DANS LE SUD.

Le prix d'entrée fixé à 10 cents est inférieur à ce que coûte une course en car.
Ce soir, le meilleur programme de la saison.
Première représentation du grand drame militaire
L'Esprit français, ou, le Cheik d'Alger.
Costumes splendides. combats émouvants. Mme E. R. DALTON dans le rôle du jeune garçon arabe, et E. R. DALTON, dans le rôle de Mohammed, secondé par une magnifique troupe. Prix d'entrée 10 cents. Matinées les dimanches, lundis et samedis. 8juil—

## AVIS LEGAL.

Avis public est par le présent donné que, conformément à l'article 48 de la Constitution, la ville de la Nile-Orléans s'adressera à la Législature, maintenant en session, pour obtenir le vote des lois suivantes:
1. Une loi pour amender la loi No 96 de l'Assemblée générale de la Louisiane, relative à l'assessment des propriétés foncières, des biens mobiliers, des capitaux et fonds engagés dans les affaires, dans la ville de la Nile-Orléans, de manière à donner au Conseil de ville le droit de contrôler les retours faits par les contribuables et d'en contester l'exactitude.
2. Une loi pour autoriser la ville de la Nile-Orléans à saisir et vendre toutes les propriétés assessées comme "propriétés inconnues", et sur lesquelles il n'a pas été payé de taxes depuis dix ans; pour régler les dites ventes et ordonner que le produit en soit appliqué à l'extinction pro tanto de la dette flottante de la Nile-Orléans.
6 juin—au 10 juil

Mme BONOMO, sage-femme, et médecin pour dames, 149 St-Louis et 101 Bourgogne, se recommande pour toutes les maladies de femmes et comme sage-femme. Elle promet une guérison assurée pour toutes les maladies, telles que douleur à la matrice, dentition difficile chez les enfants, les vers chez les femmes et les enfants, les plaies aux jambes. Chambres pour les dames sur le point d'accoucher, avec un bon traitement et à des prix en rapport avec le temps. Visible à toute heure. Exerçant sa profession depuis 25 ans, elle se recommande. 16 déc—1

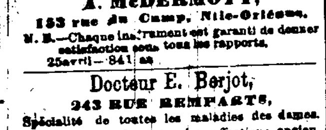

Bandages Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
153 rue du Camp, Nile-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
25avril—84l an

Docteur E. Berjot,
243 RUE REMPARTS,
Spécialité de toutes les maladies des dames. Cure certaine de toutes les affections anciennes ou récentes des organes génitaux.
Vingt-huit années d'expérience
Consultations en français, anglais, allemand et espagnol.
Office de midi à 2 heures. 29 juin—3m

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DECORATEUR.
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Ecussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier maché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures. 4mars—1an

Leçons d'Espagnol.
Mlle. B. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magazine, coin Jackson, No 184.
26mars—

NATTES NOUVELLES DE CHINE
A BAS PRIX.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.
STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.
Nouveautés des derniers genres.
20 mars—1an

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées, d'une finesse extraordinaire et sans contredit.
Aussi sur un nouveau stock de
Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.
TAPIS!
De toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

| | |
|---|---|
| Bouley Dominique | Dumaret Claude |
| Borde J B | Doléac Firmin |
| Bonnecase Hippolyte Laurent | Fondard François |
| | Fauvel Stéphanie |
| Baby Jacques | Guitard Joseph |
| Cartelin Michel | Gonjon Léon Marie |
| Charpentier Honoré | Herley Jacques |
| Cavelier Georges | Le Hericy Jacques |
| Castaing François | Labargue Jean |
| Cornier Vve née Amont | Levasseur |
| Cassé Jeanne | Mournet Jean B |
| Charvin Henri | Pain de Bonnemare |
| Doure Rabeane | Reques François |
| Dutheil Mme | Taquet Vve. née Allerac |
| Davezac Joséphine | Tristani Antoine |
| Davezac Jean | Voquet Joseph |
| Desconnet Théodore | Valtamiet-Tauriet de |
| Delamalmaison Mme | |

15 mai 1884.

| | |
|---|---|
| Arrony Charles | Giraud Mme A |
| Alexais Vve née Riquet | Grand Mlle Angèle |
| Coste Lucien, héritiers de | Guebivet Juan Pierre |
| | Labarde Jeanne Marie |
| Cougot Jean Baptiste | Lava Arthur |
| Dumas Pierre | Hazant Jean Baptiste |
| Dumas Ernest | Passerin Angèle |
| Dumas Edouard | Picard P A |
| Duber François | Pené Frank |
| Dussaux Charles | Pomès Jean Bruno |
| Destague Joseph Eugène Antoine | Regottaz Mme veuve |
| | Ringé Alphonse et Adolphe |
| Deurin Louis | Ruffier Charles |
| Despaux Charles | Sahuqué Jean Urbain |
| Espinasse Albert | Sansède Louis |
| Escudé Gabriel | Sénac Baptiste |
| Girardi Charles | Serpentini Jules François |
| Guérin femme Lebon | |
| Giraud Dlle Fortunée | |

La Nile-Orléans, le 1er juin 1884.
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

INSTITUTION OURTO.
Pensionnat et Externat,
Coin St Philippe et Prieur.
Les cours de Français et d'Anglais comprennent toutes les branches d'enseignement et sont confiés à des professeurs expérimentés.
Une classe de solfège et de chant, sous la direction de monsieur Curto, et une classe de travaux à l'aiguille et travaux d'agrément tels que fleurs en laine, en papier, en cire sont offertes aux élèves sans prix extra.
Un cours d'Espagnol et d'Allemand a lieu à l'institut. 17 août—

Médaille d'Or, Paris 1878 — Diplôme d'honneur, Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
Venant d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré, Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET DE LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest
97 RUE DECATUR.
mars—1an Nile-Orléans.

# L.S.L.

## QUE TOUT —LE— MONDE SACHE

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

TOUS LES LOTS GAGNANTS PAYES EN PLEIN.

MAGNIFIQUE OCCASION —DE— Faire Fortune!

Le Grand Tirage Mensuel
A $5 00
CLASSE G,
—DE—
LA COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
Aura lieu à la
Nile-Orléans,
MARDI, 15 JUILLET 1884,

Ce tirage ainsi que tous les autres auront lieu sous la surveillance immédiate et la direction du
GEN. G. T. BEAUREGARD,
DE LA LOUISIANE, ET DU
GEN JUBAL A. EARLY,
DE LA VIRGINIE

GROS LOT
$75.000

1,967 Lots, montant en tout à $265,500.

Le tirage commencera positivement A ONZE HEURES A. M., A L'ACADEMIE DE MUSIQUE.

VOYEZ LE PLAN.

PLAN EXTRAORDINAIRE,

100,000 Billets à $5 le Billet.

LISTE DES LOTS:

| | | |
|---|---|---|
| 1 Lot de | $75,000, soit | $75,000 |
| 1 Lot de | 25,000, | 25,000 |
| 1 Lot de | 10,000, | 10,000 |
| 2 Lots de | 6,000, | 12,000 |
| 5 Lots de | 2,000, | 10,000 |
| 10 Lots de | 1,000, | 10,000 |
| 20 Lots de | 500, | 10,000 |
| 100 Lots de | 200, | 20,000 |
| 300 Lots de | 100, | 30,000 |
| 500 Lots de | 50, | 25,000 |
| 1,000 Lots de | 25, | 25,000 |

PRIX D'APPROXIMATION

| | |
|---|---|
| 9 Lots d'approximation de $750 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $75,000, soit | 6,750 |
| 9 Lots d'approximation de $500 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $25,000, soit | 4,500 |
| 9 Lots d'approximation de $250 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit | 2,250 |
| 1,967 Lots se montant à | $265,500 |

CERTIFICAT.

"Nous déclarons, par les présentes, que présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J A Early

Billet entier. $5 | Fractions—Cinquièmes en proportion.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau de la COMPAGNIE DE Loterie de l'Etat de la Louisiane

Les demandes de prix pour les clubs ne doivent être adressées qu'au bureau de la Compagnie, à la Nouvelle-Orléans.
Pour plus de renseignements, écrire très lisiblement, en donnant son adresse.

IMPORTANT.
Remises par Postal Note à l'ordre de l'American Express, change de New York, ou traite sur la Nouvelle-Orléans.
Les lettres renfermant de l'argent devront toujours être envoyées par l'Express.
(Nous payons les frais d'express sur toutes les sommes de $5 ou plus)
Adresser à
M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.
Adresser les lettres enregistrées et faire les mandats sur la poste (money orders) payables à
New-Orleans National Bank
New Orleans, La.

## ANNONCES JUDICIAIRES

### VENTES PAR LE SHERIF

Antoine Albert Charbonnet vs. Mme veuve M. B. Shomberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,653—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No. 6 de l'ilet No. 7, borné par les rues Columbus, Kerlerec, Claiborne et Robertson, sur un plan de E. Surgi, en date du 10 avril 1849, et déposé en l'étude de C. C. Ladreyère anciennement notaire en cette ville. Lequel lot mesurant (au pied américain) 30 pieds de face à la rue Columbus, sur une profondeur de 157 pieds 5 pouces et 4 lignes. Etant la même propriété acquise par le défendeur, de la succession de feu A. Michel, par acte passé pardevant Edward Barnett, notaire en cette ville, le troisième jour de juillet 1872.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de paroisse d'Orléans.
8 juil—8,15,22,29, 5,9 août

Mme H. Davidson vs Maher et Belcher

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,793—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 9 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Les lots un, deux, trois et quatre, de l'ilet No 95, cinquième district de la Nouvelle-Orléans, mesurant, ensemble, 129 pieds de face à la rue Chesnut sur une profondeur de 120 pieds sur la rue Eliza, l'ilet est borné par les rues Vallette, Chesnut, Eveline et Eliza.
Saisi dans l'affaire ci-dessus comme propriété d'Alexandre Belcher,
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
8 juil—8,15,22,29—5 9 août

Alexander Morrison vs. Jas. H. Lynch

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 7,906.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans la susdite affaire, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'encan Arcade, rue Magasins, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 8 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de James H. Lynch dans l'affaire intitulée James Henry Lynch versus le Morgan Louisiana and Texas Rail Road and Steamship Company, connue comme étant l'affaire No 8012 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
27 juin—27 juil 3 8

H. Paichoux vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 9,8?5—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, MARDI, 8 juillet 1884, à 4:30 heures P. M., la propriété ci-après décrite, à savoir:
Une certaine bâtisse en bois, en usage dernièrement comme restaurant et café, située sur le Chemin coquillé au West End, Lac Pontchartrain, et connue comme Maison Paichoux. La dite bâtisse sera vendue sur les lieux.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
26 juin—26 juil 3 8

John Triscoul versus la succession de John Scanlan (ou Scanlon).

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,279—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse d'encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Milneburg, dans la paroisse d'Orléans, Troisième District de cette ville. Etant une partie du lot numéro six de l'ilet numéro cent soixante-trois sur un plan de Milneburg, et forme une des encoignures des rues Columbus et Français et mesure trente pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur et façade à la rue Français de cent trente pieds, au pied français.
Acquise le 13 juillet 1868. Titre enregistré livre 95 fol. 243.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10 17 24 juil 1 8 12

Crescent Insurance Company vs. H. H. Baker et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 11,301.—En vertu d'un writ de fieri facias contre Henry H. Baker, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le 12 juillet 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—
Toute la moitié de l'ilet numéro vingt-six sur le plan original du faubourg Rickerville ou ilet numéro deux cent quarante huit, sur le nouveau plan de la ville de Jefferson, maintenant Sixième District de cette ville, borné par les rues Camp, Chestnut et Octavie et l'Avenue Peters et composé des lots numéros sept, huit, neuf, dix, onze, douze, quatorze, quinze, seize, dix-sept et dix-huit, et une moitié de chacun des lots numéros six et dix-neuf, et mesurent, à eux tous, deux cent soixante-dix pieds de face à la rue Chestnut, la même façade sur la ligne qui la sépare de l'autre moitié du dit ilet et cent soixante-dix pieds un pouce de face à la rue Octavie et une égale façade de cent soixante-deux pieds un pouce sur l'Avenue Peters. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent. Etant la même propriété acquise par le défendeur dans cette affaire de Mme V. B. Merwin, par acte passé pardevant Geo. W. Christy, notaire en cette ville, le 4 août 1879.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10 juin—10, 17, 24—1, 8, 12 juil.

Mme Anna Oser, Veuve de William Oser vs. George Fouché.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,178—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet, 1884, à midi de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Espagne, Bons-Enfants ou St-Claude, Amour ou Remparts, et Poète, mesurant, au pied américain, vingt huit pieds huit pouces plus ou moins de face à la rue Espagne, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent quarante-cinq pieds ou plus s'il y a.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12,19,26 3 juillet 10,12

Succession de P. O. Kernbeck.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 11,077—En vertu d'un ordre de vente daté le 10 juin 1884, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:
1° Trois lots de terre, avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, White, Canal et Broad, désignés par les numéros dix, onze, douze de l'ilet numéro trente-neuf sur un plan de F. N. Tourné, voyer, en date du 15 novembre 1864, déposé comme plan numéro soixante-dix-huit en l'étude de S. Magner, anciennement notaire en cette ville, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Douane sur une profondeur de cent cinquante-six pieds huit pouces, entre lignes parallèles.
2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Broad, Douane, Canal et White, désigné comme le No 24 sur un plan de L. Pricquet et Grandjean, ingénieurs civils, en date du 31 mai 1865. Le dit lot mesure trente pieds de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante six pieds et huit pouces, entre lignes parallèles.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
12 juin—12 19 26 juil 3 10 12

Placide Carrière vs Joseph B Crocker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 9687—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan Arcade, rue des Magasins, entre la rue Gravier et le Natchez Alley, dans le Premier District de cette ville, MARDI, 5 août 1884, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un lot de terre mesurant seize pieds de face à la rue Columbus sur une profondeur de cent cinquante sept pieds. Le dit lot étant désigné par le numéro vingt-trois, dans l'ilet No 896, borné par les rues Colombus, Kerlerec, Roman et Prieur.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
3 juil—3,10,17,24,31—5 août

V. WEHRMANN.
136.......Rue Royale.......136
Entre Toulouse et St-Pierre.
MERCERIE, PARFUMERIE, PAPETERIE, VARIETE, JOUETS D'ENFANTS.
Accordéons, Harmonicas, Cordes de Violon, Guitare, Zither, etc.
Machines à coudre neuves et de seconde main, fils, soie, aiguilles, huile et fournitures pour Machines à coudre.
Eventails pour tous genres de machines à coudre. Les plus simples, les plus faciles à adapter et donnant le meilleur résultat. Prix 75 cts.
V. Wehrmann, MECANICIEN de 13 ans d'expérience, s'occupe de la réparation de toutes genres de Machines à coudre.
Fabrication de pièces sur commande.
Toutes les réparations sont garanties.
Plaquage en fer de formes pour cordonniers.
Inspection et réparation de machines à coudre à l'usage des chemisiers, cordonniers et fabricants de sacs. S'adresser au No 136 rue Royale.
12mai—

## AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William A. Bell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,412—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James A. Renshaw et Mortimer A. Wisdom, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 juil—8|12 17

Succession de Charles Briton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,728—Division A—Attendu que P. S. Wiltz, Jr., administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Briton, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 juil—8 12 17

Succession de Dizier Riche.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,554—Division D—Attendu que Emile Roy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Dizier Riche, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 juil—8,12 17

Succession de James Ogilvie.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,750—Division —.—Attendu que P. S. Wiltz jr, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Ogilvie, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 juil—8,12,17

Succession de Joseph Printz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 11,739 -Division B—Attendu que Mme veuve Antoinette Printz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Printz, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8juil 8,12,17

Succession de Mme Philipina Becker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,385—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent avoir) pour lesquelles le compte présenté par Henry Kleinhagen, exécuteur testamentaire de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour,
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4juil—4, 8, 13.

Succession de Paul Chatellier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 11,453 Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Ellen E Chatellier, veuve de B. Segerstoen, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4juil—4, 8, 13.

Succession de Clothilde Bobillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,699—Division A.—Attendu que Ernest Bobillot a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Clothilde Bobillot, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—29—3,8 juil

Succession de Frédérick Hottinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 10,661—Division E.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Mary Nest, veuve de Frederick Hottinger, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
29 juin—29,—3, 8 juil.

Succession de Mme Mary Corcoran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,741 Division C—Attendu que P. S. Wiltz Jr. administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mme Mary Corcoran, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela concerne d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 juillet—2,6,11

### Avis aux Créanciers.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans.
Wm. Heyl contre Ses Créanciers. — No 11,746, Division "C."

ORDRE DE COUR—Que la cession de biens faite par William Heyl soit acceptée au profit de ses créanciers. Que E. Meral avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents. Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire ait lieu lundi, 11 août 1884, à 11 heures du matin, devant Charles G. Andry, notaire de cette ville, pour délibérer sur les affaires du dit William Heyl et pour élire un syndic, et qu'en attendant toutes procédures judiciaires soient suspendues contre la personne et les biens de William Heyl, le pétitionnaire.
Nile-Orléans, 7 juillet 1884.
(Signé) A. L. TISSOT.
Juge de la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Division A, siégeant à la place de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour de District, Division C, absent par congé.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 juil—3f en 30 j

Edward de Lanzac vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 9,575—Division A. Avis est par le présent donné aux créanciers de Edward de Lanzac et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Levy syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
4 juil—4,8,13

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
P. E. Brulatour & Co. et P. E. Brulatour, individuellement, vs. leurs créanciers—No 11,701, Division B.

ORDRE DE COUR—La cession des propriétés des pétitionnaires, la raison sociale de P. E. Brulatour & Co, composée de Pierre Ernest Brulatour, Thomas Brulatour et Emile D. Neros, et aussi la cession des propriétés de Pierre Ernest Brulatour, individuellement, sont par le présent acceptées par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers; et il est ordonné qu'une assemblée soit convoquée et tenue pardevant Jules F. Meunier, Esq, notaire, le LUNDI, 4me jour d'août 1884, à 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires et pour élire un syndic, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre leurs personnes et leurs propriétés soient suspendues; et que J. Ad Rozier, Esq., avocat, soit appointé pour représenter les créanciers absents en cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 27 juin 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3juil—3f en 30j

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans
Omer Fortier vs. ses créanciers. — No 11,729—Division E.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers de Omer Fortier soit convoquée et ait lieu pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire en cette ville, le MARDI 15me jour de juillet 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le pétitionnaire, et que, en attendant, toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit Omer Fortier, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1884.
(Signé) HENRY L. LAZARUS, Juge
Pour copie conforme,
JAS. D RANKIN, Député-Greffier.
3 juil—3 f en 10 jours

ETAT DE LA LOUISIANE
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Wm Spreen & Cie. vs. leurs créanciers—No. 11,520—Division B.

ORDRE DE COUR—Que la demande pour un répit soit ici enregistrée, qu'une assemblée des créanciers de Wm Spreen & Cie. soit tenue pardevant E. A. Peyroux, Esq. notaire en cette ville, le 7me jour de juillet 1884, à 11 heures a. m, et que Ambrose Smith, Esq, avocat, soit désigné pour représenter les créanciers absents, et en attendant que toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits Wm Spreen & Cie soient suspendues.
Nile-Orléans, 3 juin 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4juin—3f

ETAT DE LA LOUISIANE.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
I. N. Baker contre Ses Créanciers. — No 11,631. Division C.

ORDRE DE COUR—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Isaac N Baker, soit convoquée et ait lieu pardevant Michael Gernon, notaire, SAMEDI, le 19ème jour de juillet 1884, à 11 heures du matin, pour délibérer et se prononcer sur la demande d'atermoiement faite par le dit pétitionnaire, et que, en attendant, toutes poursuites judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues; et que Girault Farrar, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 16 juin 1884.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
JAS. D. RANKIN, Dy Greffier.
17 juin—3f

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR B. ONORATO.

La nouvelle Goélette Casilda à l'encan.

JEUDI, le 10 juillet 1884, à 10 heures du matin, à mon bureau No 45 rue Royale. Il sera vendu, pour le compte de qui cela concerne, la nouvelle goélette "Casilda", de 13|28 tonneaux net; ensemble avec tout son grément, ses voiles, appareils, etc., telle qu'elle est en ce moment mouillée dans le fleuve Mississippi, au pied de la rue St Louis.
Conditions—Comptant sur transfert.
Un dépôt de $100 sera requis sur les lieux pour lier la vente.
B. ONORATO, Encanteur.
8juil—3f

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété de valeur dans le Troisième District.
Succession de John Machino.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division D—No 11,475.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau 45 rue Royale—SAMEDI, 26 juillet 1884, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez Alley, en vertu d'un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 16 juin 1884, la propriété ci-après décrite; à savoir:
La moitié indivise d'un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Jean-Baptiste, Arts et Girod et l'avenue Lafayette, mesurant 54 pieds de face à la rue St Jean-Baptiste sur une profondeur de 102 pieds ou plus, sur la ligne la plus près de la rue des Arts, et 107 pieds 10 pouces sur une ligne oblique la plus près de l'avenue Lafayette, et 19 pieds 3 lignes de largeur sur la ligne du fond.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Octave De Armas, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication toutes taxes dues et exigibles en 1884. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
21 juin—21,28,5,12,19,26 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété commerciale de choix dans le Premier District,
formant l'encoignure des rues Fulton et Front, et ayant une façade de plus de 121 pieds sur la rue Notre-Dame.
Succession de Thomas Hillman.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A., No 11,342.

PAR B. ONORATO, Encanteur Bureaux, 45 rue Royale.—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 13 juin 1884, je vendrai à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 10, dans l'ilet borné par les rues Fulton, Notre-Dame, Front et Girod, et mesurant 23 pieds 6 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 23 pieds 11 pouces et 1 ligne de face à la rue Front, sur 121 pieds 9 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Notre-Dame et 121 pieds 7 pouces et 5 lignes aussi de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 9.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant A. Ducatel, notaire, aux frais de l'acquéreur et l'acquéreur paiera en sus du prix de son adjudication les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
14 juin—14,21 28, 5 12,19 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété qui augmente de valeur dans le Sixième District, sur la rue Tolédano, entre Annonciation et Chippewa.—Succession de Catherine Burns, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.—No 11,249.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 4 juin 1884, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa, Annonciation et l'Avenue de la Louisiane, sixième district de cette ville, et mesure 27 pieds de face à la dite rue Tolédano sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles, au pied américain.
Conditions—comptant.
Acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur payera en plus du prix de son adjudication toutes les taxes dues et exigibles en 1884.
Un dépôt au comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
7 juin—7,14,21 28—5,12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété bien située dans le Premier District.
Coin des rues Magazine et Melpomène.
Dans l'affaire de la succession de feu Philippe Meyer.
A l'encan pour des conditions faciles.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E—No 9193.

PAR B. ONORATO, Encanteur—Bureau, No 45 rue Royale—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre les rues Gravier et Natchez, en vertu d'un jugement en partage rendu par l'Hon H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 17 avril 1884 et signé le 24 avril 1884, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente des propriétés ci-après décrites:
Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Melpomène et Thalie, désignés par les Nos 12 et 13, mesurant chacun 23 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Magazine sur la même largeur dans le fond, faisant face sur une allée commune aux dits lots et à d'autres, par 110 pieds de profondeur, et le lot No 11 formant l'encoignure des rues Magazine et Melpomène, 23 pieds de face à la rue Magazine sur la même largeur dans la dite allée, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une belle bâtisse en briques à deux étages, subdivisée en trois corps de logis, ayant chacun environ 6 chambres, gaz partout, hydrant, citernes, cour partiellement briquetée &c., et portant les Nos municipaux 386. 388 et 390 rue Magazine.
Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, en billets portant 7 pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente devant comprendre toutes les clauses usuelles de garantie, 5 0/0 d'honoraires d'avocat en cas de procès, police d'assurance transférée au vendeur.
L'acquéreur assumera, en sus du prix d'adjudication, le paiement des taxes dues et exigibles en 1884
Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux afin de garantir la vente.
Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, 91 rue St-Charles, aux frais de l'acquéreur.
Voir le plan à la Bourse.
5 juin—5 7 10 ... 21 28 juil 5 12

### AVIS DE SUCCESSION.

Succession d'Edward Burke.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 1516 — Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Thomas Gilmore, exécuteur testamentaire survivant de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte, et pourquoi le dit Thomas Gilmore ne serait pas déchargé comme exécuteur testamentaire.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 juil. - 6 10 15

Succession de Mme M. Engel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 11,256— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Charles Simon, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 juil—6,10,15

Succession de Mme Vve Adolphe Léviel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 7,097 — Division D. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. G. Durel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
2 juil—2,6,11

GODCHAUX,
MARCHAND DE
VETEMENTS CONFECTIONNES
—ET—
d'Articles de Toilette
81, 83 et 85 rue du Canal.
Pour influencer les acheteurs et afin d'écouler les marchandises de Printemps et d'Eté qui me restent, je vendrai, après le 1er juin 1884 tout mon stock à des prix très réduits.
1er juin—

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente importante pour effectuer un partage.
31 lots de terre de valeur dans le Premier District.
Quatre ilets de terre très désirables.
Douze terrains de valeur dans le Deuxième District.
Un morceau de terre de valeur dans le Sixième District.
Un morceau de terre très désirable sur le côteau de la Métairie.
Le tout centralement situé.
Propriété une pour jardinage ou laitier.
Henry M. Hyams et als. vs. Lelia A. Hyams, tutrice et als.—Dossier No 11,245.—Pour effectuer un partage.
A l'encan.—Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureaux No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, lequel dit jugement ou ordre a été rendu le 10ème jour de juin 1884 et signé le 14ème jour de juin 1884, Dossier No 11,245, dans l'affaire de Henry M. Hyams et als. vs. Lelia A. Hyams, tutrice et als.
A l'encan pour effectuer un partage entre les héritiers, il sera vendu.

PREMIER DISTRICT.
Faisant face à la rue du Canal.

1° Trois certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 602, borné par les rues Canal, Gasquet, Alexandre, Murat, désignés par les Nos 9, 10 et 11 qui se touchent et mesurent comme suit, à savoir;
Le lot No 9 mesure 31 pieds de face à la rue du Canal sur une profondeur de 93 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot No 10, et 112 pieds 10 pouces et 6 lignes sur le côté du lot No 8.
Le lot No 10 mesure 48 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 93 pieds 7 pouces et 3 lignes sur le côté le plus près du lot No 9, et 63 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 11
Le lot No 11 mesure 45 pieds 8 pouces et 6 lignes de face à la rue Canal sur une profondeur de 63 pieds 3 pouces et 4 lignes sur le côté du lot 10, et 32 pieds 11 pouces et 6 lignes sur l'autre côté et façade à la rue Alexandre, et forme l'encoignure des rues Canal et Alexandre.

Sur la rue Banks.

2° Deux certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 798, borné par les rues Banks, Baudin, Alexander et Napoléon, désignés par les Nos 1 à 12 inclusivement, se touchent et mesurent, à savoir:
Le lot No 1 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur et de face à la rue Alexander, de 108 pieds entre lignes parallèles.
Les lots Nos 2 et 9 mesurent chacun 31 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Bank sur une profondeur de 108 pieds. Les lots Nos 3 à 8, inclusivement, mesurent, chacun, 31 pieds 5 pouces sur la rue Bank sur une profondeur de 108 pieds. Le lot No 10 mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Banks sur une profondeur et façade à la rue Napoléon de 108 pieds et forme l'encoignure des rues Bank et Napoléon. Les lots Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 34 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Napoléon sur une profondeur de 157 pieds 2 pouces et 3 lignes; le tout entre lignes parallèles.

Sur la rue Gasquet.

3° Dix certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 820 borné par les rues Gasquet, Palmyra, St Patrick et Olympia, désignés par les Nos 1 à 10 inclusive, se touchent et mesurent comme suit, à savoir:
Les Nos 1 à 9 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Gasquet et le lot No 10 mesure 35 pieds 4 pouces et 6 lignes de face à la rue Gasquet, avec une profondeur commune;
Le lot No 1 a 138 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue St Patrick et 162 pieds 5 lignes sur la ligne du lot No 2, lequel No 2 mesure une profondeur de 126 pieds sur la ligne du lot No 3, lequel lot a une profondeur de 255 pieds sur la ligne du lot No 4, lequel a une profondeur de 235 pieds 3 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 5, lequel a une profondeur de 215 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 6, lequel a une profondeur de 196 pieds 3 pouces sur la ligne du lot No 7, lequel a une profondeur de 176 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot No 8, lequel a une profondeur de 156 pieds 9 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 9, lequel a une profondeur de 137 pieds 1 pouce et 8 lignes sur la ligne du lot No 10, lequel forme l'encoignure des rues Gasquet et Olympia a une profondeur et façade à la rue Olympia de 117 pieds 6 pouces, le tout plus ou moins.

Sur la rue Banks.

4° Quatre certains lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 706 borné par les rues Banks, Palmyre, Clark et Genois, désignés par les Nos 13 à 16 inclusivement, se touchant, mesurant chacun plus ou moins 31 pieds de face à la rue Banks sur une profondeur de 103 pieds 6 pouces entre lignes parallèles. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Banks et Clark.

Dans la rue Gasquet.

5° Deux lots de terre dans le 1er district de cette ville, dans l'ilet No 5?0, borné par les rues Clark, Gasquet, Rocheblave et Bergen, désignés par les Nos 22 et 23, lesquels se touchent et mesurent, savoir: le lot No 22 a [illegible] pieds 8 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 105 pieds [illegible], et le lot No 23, qui le touche, 27 pieds 8 pouces de face à la rue Gasquet, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces 3 lignes sur la rue Rocheblave et tout entre lignes parallèles et formant le coin des rues Gasquet et Rocheblave.

SECOND DISTRICT.
Ilet de terre dans la rue d'Orléans.

6° Tout l'ilet de terre No 572, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues Orléans, St-Anne, Alexandre et Napoléon, et contenant 20 terrains.

Rue St-Louis.

7° Tout l'ilet de terre No 527, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues St-Louis, Toulouse, Pierce ou St James et Carrollton Avenue.

Dans la rue de la Douane.

8° Huit lots de terre dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 557, borné par les rues Douane, Bienville, St David et Salomon, désignés par les Nos 1 à 8 inclusivement, lesquels se touchent et mesurent comme suit: Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurent chacun 31 pieds de face à la rue de la Douane, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 4 mesure 21 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue de la Douane, sur une profondeur dans le fond de 47 pieds 3 pouces 7 lignes, et sur une autre profondeur de 121 pieds sur la ligne du lot No 3, et de 108 pieds 3 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 9.
Les lots Nos 5 et 6 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Salomon, sur une profondeur de 110 pieds 3 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles.
Le lot No 7 mesure 24 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Salomon, 89 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 125 pieds 5 pouces sur la ligne qui le divise d'une portion triangulaire de terre formant le coin des rues Salomon et Bienville et 110 pieds 3 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 6.
Le lot No 8 mesure 30 pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur de 119 pieds 9 pouces 4 lignes, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan de la section 2 déposé au bureau de la Compagnie de Desséchement de la Nile-Orléans.

Dans la rue d'Orléans.

9° Tout l'ilet de terre No 551, dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Orléans, Ste Anne, Salomon et David, mesurant environ 208 pieds de face à la rue d'Orléans, 162 pieds de face à la rue Salomon, 144 pieds de face à la rue Ste Anne, et 188 pieds de face sur la ligne qui le divise de la propriété à l'est du faubourg Jackson.

Dans la rue St Louis.

10° Tout l'ilet de terre No 554, dans le 2e district de cette ville, borné par les rues St Louis, Toulouse, Salomon et St David.

Dans la rue Bienville.

11° Quatre lots de terre, dans le 2e District de cette ville, dans l'ilet No 477, borné par les rues Bienville, Douane, Clark et Génois, désignés par les Nos. 5, 6, 7 et 8, qui se touchent, et mesurant: les lots Nos. 5 et 6, chacun, à peu près 34 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Bienville, et les lots Nos. 7 et 8, chacun, 34 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 107 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 8 formant le coin des rues Bienville et Clark.

SIXIEME DISTRICT.
Dans le fond du faubourg Plaisance.

12° Un lot de terre, situé dans le fond du faubourg Plaisance, maintenant sixième district de cette ville, autrefois paroisse de Jefferson, contenant 22 19|100 acres, et formant le tiers supérieur d'une certaine section de terre désignée comme section 8 du Township 13 S. du Range 11 Est, conformément à un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire de la paroisse d'Orléans, comme plan No 111.

DISTRICT DE LA METAIRIE.
Paroisse de Jefferson.

13° Une certaine portion de terre située dans le District de la Métairie, paroisse de Jefferson, à environ six (6) milles de la ville de la Nouvelle-Orléans, mesurant deux arpents de face au côté Nord du Bayou Métairie, et s'étendant en profondeur jusqu'au lac Pontchartrain, la dite portion de terre étant désignée comme Section No 54 du Township 12, Range 10, du District de terre Sud-Est de la Louisiane, conformément à l'arpentage officiel des Etats-Unis, et renfermant 116 96|100 acres.
Toute la superficie de terre ci-dessus, ainsi que les mesures, peut varier en plus ou en moins, conformément aux plans de Jno. F. Braun, voyer, lequel peut être vu au lieu de la vente.
Conditions—Comptant au moment de la remise du titre, 10 pour cent de toutes les adjudications à payer au comptant sur les lieux.
Actes de vente pardevant John G. Eustis, notaire, aux frais des acquéreurs, qui devront assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1884, en plus du montant de l'adjudication.
15 juin—15,22,29 juin—6,13,19 juil

### PAR D. E. MORPHY.

Succession de Marie Célestie Delhomme, veuve de Pierre Trépagnier.
No 11,303.

PAR D. E. MORPHY, encanteur—Il sera vendu SAMEDI, 19 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade rue Magazine, entre Gravier et Natchez, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans division D, en date du 9 juin 1884 la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le faubourg Tremé, Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Marais, St. Philippe et Tremé, mesurant, au pied américain, 32 pieds 3 1|2 pouces de face à la rue Ursulines, sur une profondeur de 172 pieds 7 pouces.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant J. F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 juin—17, 24—1, 8, 15, 19 juil.

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR JAS P. GUINAULT.

Charmante et élégante résidence en briques à trois étages rue du Canal No. 253, en parfait état, anciennement résidence de feu Wm. A. Bell.
Succession de William A. Bell.—No 11,412.

PAR JAS. P. GUINAULT, encanteur, Bureau, Bienville et Passage de la Bourse,—SAMEDI, 2 août 1884, il sera vendu à midi, à la Bourse d'Encan de l'hôtel St-Charles, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 25 juin 1884, la propriété suivante, savoir:
Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent dans l'ilet compris entre les rues Canal, Douane, Tremé et Marais, mesurant 65 pieds 6 pouces 7 lignes de face à la rue du Canal, sur 114 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les bâtisses et améliorations comprennent une élégante résidence en briques à deux étages ayant au rez-de-chaussée vestibule, salon double à arche, salle à manger, office, cuisine avec un range fournissant l'eau à la chambre à bain à l'étage supérieur, salle à manger pour les domestiques et cour.
Le vestibule ou corridor d'entrée et la salle à manger sont richement tapissés et décorés.
Au premier étage, corridor, trois chambres à coucher, cabinet de toilette, chambre à bain, lieux à l'anglaise et deux chambres à domestiques.
Au second étage, trois chambres à coucher et un grand cabinet.
Splendides cheminées sculptées en marbre blanc dans le salon, salle à manger et les chambres à coucher; balcon en fer sur la façade et le côté, avec galerie sur le derrière.
Une écurie en briques à étage, ayant remise et emplacement pour trois chevaux, avec une salle à billard au-dessus, hangar à bois et à charbon, deux citernes, dont une fournissant de l'eau au premier, lieux d'aisance haut et bas, cour dallée.
Jardin d'agrément, artistement arrangé avec pavage de Schillinger et un joli grillage en fer sur la rue du Canal.
Hydrants dans la cour et le jardin.
Gaz dans la maison et dans la chambre à billard avec lustres très riches.
Le tout d'après le plan qui sera exposé à la Bourse.
Termes et Conditions.—L'acquéreur assumera en partie de son prix d'achat les billets suivants garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la dite propriété: Un billet de $3100 dû 8 mai 1885, les intérêts sur le susdit billet sont payés jusqu'à son échéance; deux billets de $3750 chacun, payables respectivement le 8 mai 1885 et le 8 mai 1886, portant intérêt au taux de 7 0|0 par an à partir du 8 mai 1883 jusqu'à parfait paiement, et puis la balance du prix d'adjudication: Comptant.
L'acquéreur assumera en sus de son enchère, les taxes de l'Etat et de ville dues en 1884 et l'acte de vente contiendra toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication sera exigé de l'acquéreur.
N. B.—La maison sera visible tous les jours de 1 à 5 heures de l'après-midi, moyennant une autorisation écrite de l'encanteur.
Les vendeurs se réservent le droit d'occuper la maison jusqu'au 1er octobre 1884.
28 juin—5,12,19,26 juil—2 août

Elégant Cottage rue Claiborne No 383, face au Marché St-Bernard.
Succession de Theresa Knockhart, femme de Daniel Lanehan.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 11,440.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—SAMEDI, 26 juillet 1884, il sera vendu, à midi à la Bourse d'encan de l'Hotel St-Charles rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 19 juin 1884, la propriété suivante, savoir—
Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet renfermé par les rues Claiborne, Derbigny, Laharpe et Lapeyrouse, désigné par le No 2 de l'ilet 21, lequel lot mesure 31 pieds 6 pouces de face à la rue Claiborne, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Ensemble une jolie maison en bois couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant galerie sur le devant, six chambres, une cuisine en bois à étage ayant cinq chambres, hangar, citernes, puits, lieux d'aisance, etc., cour carrelée, un joli jardin d'agrément avec pavage de Schillinger.
Le tout d'après plan qui sera exposé à la Bourse.
Conditions—Comptant.
Acte de vente pardevant Oscar Drouet, notaire, aux frais de l'acquéreur ainsi que les taxes d'état et de ville pour l'année 1884.
Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis de l'acquéreur au prix d'adjudication aux fins de garantir la vente.
22 juin—22 28—5 12 19 26 juil

Portion de terre sur le Chemin de Gentilly, près de la station du Railroad Pontchartrain.
Succession de Onofrio Zagame.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur—Bureau, Bienville et Passage de la Bourse—Il sera vendu à l'encan, le SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 2 juin 1884, la propriété suivante, savoir—
Une certaine portion de terre désignée par le No 1, ainsi que les améliorations qui en dépendent, située dans le Troisième District de cette ville, sur le Chemin de Gentilly, à une distance d'environ trois milles du marché du Second District et à une distance d'environ trois arpents du Louisville & Nashville Railroad (devant station à Gentilly sur Railroad Pontchartrain). Laquelle portion de terre mesure un arpent de face au Chemin de Gentilly, sur 20 arpents de profondeur, entre lignes parallèles. Le tout d'après plan qui sera exhibé à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un crédit d'un an en billets portant 8 0|0 d'intérêt de ce jour jusqu'à parfait paiement et hypothèque.
Un dépôt de 10 pour cent sera exigé de l'acheteur au moment de l'adjudication.
Acte de vente pardevant Chas Roth, notaire, aux frais de l'acquéreur.
... juin—..., 21, 28, 5 12 juil

### PAR W. I. HODGSON.

Jolie résidence cottage, à deux corps-de-logis, Au coin des rues Première et Constance.
Succession de feue Sarah H. Graham.
Cour Civile de District, Dossier de la Cour No. 10,651
—A l'encan—

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet—SAMEDI, 12 juillet 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. H. L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 9 juin 1884, dans l'affaire de la succession de feue Mme Sarah H. Graham, No 10,651 du dossier de la cour, il sera vendu à l'encan—
Un certain terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Première, Seconde, Constance ou Live Oak et Laurel, désigné comme lot No 1, mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Constance, sur une profondeur et façade à la rue Première, de 1?0 pieds, lequel terrain forme l'encoignure des rues Première et Constance.
Les améliorations comprennent une jolie résidence cottage en bois solidement construite, à deux corps de logis, recouverte en ardoises, avec une bâtisse à un étage (dépendance) ayant tout ensemble 10 chambres de chaque côté, avec gaz et installations de gaz dans toute la maison, cuve dans chaque cour, allée, hangar, lieux d'aisance, le tout en bon état, et pouvant être louée à raison de $40 par mois. La propriété peut être examinée avec une carte de l'encanteur.
Conditions—Une moitié, comptant, et le reste à 1 et 2 ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité à partir du jour de la vente incluant l'hypothèque spéciale et lien de vendeur, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la police d'assurance transférée. L'acquéreur assumera en sus de son enchère les taxes dues et exigibles en 1884 et devra faire un dépôt au comptant de 10 pour cent sur les lieux.
Acte de vente pardevant Fergus Kernan, notaire aux frais de l'acquéreur.
10 juin—10,15,22,29—6,12 juil

Succession de Samuel Gould.
Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—Dossier No 11,599.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur, bureau No 13 rue Carondelet—LUNDI le 4 août 1884, à midi, à la Bourse d'Encan Arcade, rue Magazine, entre Gravier et Natchez, dans le Premier District de cette ville, par ordre et conformément à un ordre de l'Hon. A. L. Lazarus juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E en date du 28 juin 1884, dans l'affaire de la succession de Samuel Gould, décédé, dossier No 11,599, à l'encan, il sera vendu—
Un certain ilet de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Rickerville, désigné comme ilet No 48, et borné par les rues St Charles, Boudousquié, Valmont et Léontine, et mesure 240 pieds 7 pouces de face à la rue St Charles, 278 pieds 1 pouce de face à la rue Boudousquié, 520 pieds 8 pouces et 8 lignes de face à la rue Valmont et 584 pieds 9 pouces et 4 lignes de face à la rue Léontine, le tout plus ou moins, au pied américain.
Termes et conditions—Une moitié comptant sur les lieux et le reste à un an de crédit avec 8 pour cent d'intérêt de la vente jusqu'à parfait paiement, et toutes les clauses de garanties usuelles.
Acte de vente pardevant A. Hero Jr. notaire, aux frais des acquéreurs, y inclus les taxes dues et exigibles de 1884.
4 juil—4, 11,18,25—3 août

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
24 et 26 rue Conti,
Seul propriétaire et fabricant
18mars—

BOULET BROTHERS
Quartier-général de Voitures,
70, 72, 74 rue St-Charles.
ONT un assortiment le plus complet de wagons à cannes, charrettes à cannes à 3 et 4 mulets, charrettes à bœufs, do. pour logs, wagons à cotons, charrettes à bagasse, charrettes pour fermes, charrettes à riz, petites charrettes de toutes dimensions, rais, jantes, brancards, colliers de chevaux, matériaux pour voiture, graisse pour essieux, moyeux. Nous appelons l'attention sur nos essieux durcis, nos moyeux forgés à froid et de nos fermes, extra destinés à nos charrettes et wagons, lesquels sont fabriqués dans nos propres usines, à Wheeling, W. Va., avec des matériaux supérieurs et par de très habiles ouvriers. Nous garantissons tout, ne craignons aucune concurrence et ne redoutons aucune demande.
12mai—1an

F. JAHNKE,
(Breveté pour la Louisiane).
PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER,
Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Baronne et Carondelet.
23jan—

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR H. STERN & CO.

Vente sans réserve de bottes, souliers et brodequins.

PAR H. STERN & CO., encanteurs—Il sera vendu aujourd'hui MARDI, le 8 juillet 1884, à 11 heures A.M., dans leurs salles d'encan, No 35 rue de Chartres—
Un grand assortiment choisi de bottes, souliers et brodequins, reçus par les derniers arrivages des meilleures manufactures de la Nouvelle-Angleterre et Philadelphie, et adaptés pour le commerce de la ville et de la campagne.
Conditions—A la vente.

### PAR J. V. GOURDAIN

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Syndic.
P. E. Sarrazin & Krebs et P. E. Sarrazin & Armand D. Krebs vs. leurs créanciers.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D—No 11,254.
Le contenu du magasin de tabac situé No 25 rue Decatur, coin Douane, consistant en tabac à fumer et à priser, pipes, porte-cigares, cigares de la Havane et du pays, tabac à chiquer, cigarettes, porte-cigarettes et papier à cigarettes, etc., etc.
—Aussi—
Balance et mesures, installations de magasin, installations de gaz, meubles de bureaux, étagères et coffre-fort.
Un cheval, un jeu de harnais et un wagon à quatre roues.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur—Bureau, No 56 rue Royale — JEUDI, le 10 juillet 1884, sur les lieux No 25 rue Decatur, coin Douane, à 10 1|2 heures du matin, et chaque jour qui suit alternativement jusqu'à ce que tout le contenu soit disposé, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 28 juin 1884—
Le contenu du susdit magasin de tabac.
Conditions—Comptant avant livraison.
1er juil—1,5,10

### PAR GIRARDEY & MACON.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de syndic
D'un lot de bois de charpente et matériaux de construction, etc.
Dans l'affaire de Louis Sherman vs ses créanciers.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON, C. E. Girardey, encanteur—Bureaux, No 10 rue Carondelet—VENDREDI, le 11 juillet 1884 à 11 heures du matin sur les lieux, coin des rues Thalie et Liberté, il sera vendu à l'encan, conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 30 juin 1884, et rendu dans l'affaire ci-dessus.
Tous les biens, meubles, consistant en un lot de bois de charpente et matériaux de construction.
Conditions—Comptant avant livraison.
1er juil—1, 5, 10, 11

ANNONCE JUDICIAIRE.
Terrain de valeur rue Roman, entre Canal et Gasquet.
Dans l'affaire du mineur Sidney P. Harper.
No 10,956—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GIRARDEY & MACON—C. E Girardey, encanteur, Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, le 26 juillet 1884, à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Honorable Henry L. Lazarus, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 28 mai A. D. 1884, et rendu dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite à savoir:
Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville et dans l'ilet borné par les rues Roman, Derbigny, Canal et Gasquet mesurant 25 pieds de face à la rue Roman sur une profondeur de 148 pieds 6 pouces, entre lignes parallèles, ensemble avec tous les droits, voies et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et la portion à crédit à 1 et 2 ans en billets spécialement garantis par hypothèque et privilège du vendeur, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures judiciaires pour en forcer la collection, et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1884, en sus du prix de la vente et fera un dépôt de 10 pour cent au comptant sur le montant de son adjudication.
Acte de vente pardevant Paul Bouach, notaire, aux frais de l'acquéreur.
21 juin—21,28,5 12,19,26 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente en partage —DE— Propriétés de valeur dans le Premier et le Troisième District,
Comprenant des magasins dans les rues Nouvelle-Levée et Commerce, etc.
Propriété de résidence, rue Colombus, entre Villeré et Marais.
Dans l'affaire de Wilson Tirrell et als. vs Edward Tirrell
No 10,727—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division A.

PAR GIRARDEY & MACON—C.E Girardey, encanteur—Bureaux No 10 rue Carondelet—JEUDI 1? juillet 1884 à midi à la Bourse d'encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 20 mai 1884 et signé le 30 mai 1884 par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, et rendu dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—
1° Cinq terrains situés dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Peters (anciennement New Levée), Lafayette, Commerce et Girod; les dits lots sont désignés par les Nos 18, 58, 60, 60 bis et 62.
Les lots Nos 18, 58 et 60 d'après un plan ou devis attaché à un acte passé pardevant Theo. Guyol, notaire en cette ville, le 22 novembre 1870, lequel dit plan ou devis a été fait par L. H. Pilié, voyer, le 29 octobre 1870, d'après lequel dit plan ou devis, le lot No 18 mesure 20 pieds un pouce de face à la rue Peters (anciennement New Levee), sur une profondeur, entre lignes parallèles de 70 pieds 3 pouces, et les lots Nos 58 et 60 se touchent et mesurent chacun 19 pieds, 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Commerce et 20 pieds 1 pouce de largeur à chacun dans le fond, par les profondeurs suivantes, à savoir: le lot No 58 a une profondeur de 91 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne latérale plus près de la rue Lafayette et 94 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne de division du lot No 60, et le dit lot No 60 a une profondeur de 96 pieds 3 pouces sur la ligne latérale plus près de la rue Girod et touche dans le fond au lot No 18.
Le lot No 60 bis, d'après un plan attaché à un acte passé pardevant J. Mossy, anciennement notaire en cette ville, le 1er juin 1837, mesurant 20 pieds de face à la rue Peters (anciennement New Levee) sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, et le lot No 62 d'après un plan de L. Pilié, daté du 26 mai 1837, attaché à un acte passé pardevant J. Mossy, anciennement notaire en cette ville, le 1er juillet 1837, et désigné également par le même numéro sur un plan figuratif déposé comme plan No 9, en l'étude de E. Bienvenu, ancien notaire de cette ville, d'après lequel dit plan, le dit terrain mesure 19 pieds 5 pouces et 8 lignes de face à la rue Commerce sur une profondeur de 97 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne latérale du lot No 64, et 96 pieds 3 pouces sur la ligne latérale opposée attenant au lot No ... du dit plan.
Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte. Les améliorations comprennent deux magasins en briques, solidement construits, désignés par les Nos. 112 et 114, rue Peters ou New Levee, et par les lots Nos. 40, 42 et 44 rue Commerce, loués sans bail à MM. Meble & Cie.
2° Deux certains terrains, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus, Villeré, Kerlerec et Plauché, désignés par les Nos. 3 et 4, sur un plan dressé par E. Surgi, le 20 janvier 1850, et déposé en l'étude de J. Agnaisse, anciennement notaire en cette ville, d'après lequel ils mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Columbus, 150 pieds 3 pouces et ... lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte.
Conditions—La moitié comptant, le reste à un et deux ans de crédit pour billets garantis par hypothèque et privilège de vendeur portant intérêt à raison de 6 pour cent par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès pour recouvrer le montant. Les acquéreurs devant faire les billets payables à leur propre ordre et l'acte devant contenir la clause de non aliénando et les bâtisses devant être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Ils devront assumer les taxes dues et exigibles en 1884 en sus du prix de vente. Les acquéreurs seront requis de payer 10 pour cent du prix de la vente au comptant au moment de l'adjudication.
Actes de vente pardevant A. Hero, notaire, aux frais de l'acquéreur.
7juin—7, 14, 21, 28—5, 10 juil.

Briqueterie des Planteurs.
Briques expédiées par les chemins de fer "Morgan, La, & Texas," et "Pacific" et par des chalands sur le fleuve. Adresser les commandes par la boîte 127 de la "Mechanics', Dealers & Lumbermen's Exchange," Nouvelle-Orléans. Les commandes des campagnes par la boîte 3 post de Gretna.
N. D. HARVEY, propriétaire
nov—1 an—

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitrines, etc.—Prix de New York.
152 et 155 rue Julia
25.. 1an

Compagnie d'Assurances de
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE.
Bureaux: coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS.
J. F. SCHRODER, président,
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE
RODOLPHE WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, 30 juin, 1882, est comme suit:

| | |
|---|---|
| Actif | $4,407,800 24 |
| Passif | 2,670,383 44 |
| Surplus | $1,737,416 75 |

Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois de l'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant secrétaire résident
CLARENCE F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
Nouvelle-Orléans

## VENTES A L'ENCAN.

### PAR SPEAR & ESCOFFIER

Ascenseur.
M. L. Navra vs ses créanciers
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, 46 rue Royale—MERCREDI, 9 juillet 1884, à 10 heures du matin, il sera vendu au No 167 de la rue du Canal, en vertu d'un ordre de l'honorable A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 8 mai 1884, dans l'affaire ci-dessus indiquée:
Un ascenseur (elevator).
Conditions—comptant. 29juin—juillet5,9

### PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Deux magasins rue Baronne, contigüs à celui de Lehman, Abraham & Cie.
Le magasin 188 rue Tchoupitoulas et deux maisons doubles en bois.
rue Bassin, entre Gravier et Perdido.
Succession de Joseph Rosenfeld et de Francis Fuchs son épouse.
No 6892—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.
VENTE EN PARTAGE.

PAR HOEY & O'CONNOR.—Nicholas J. Hoey, Encanteur—Bureaux No 17 rue Carondelet. —SAMEDI, 9 août 1884, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un jugement en partage rendu dans la susdite affaire par l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D, le 30 mars 1883 et signé le 4 avril 1883, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:
1° Les deux bâtisses en briques à 2 étages, Nos 49 et 51 rue Baronne, dans le carré borné par les rues Baronne, Carondelet, Commune et Gravier. Le terrain mesure 37 pieds de façade rue Baronne, à une semblable largeur, sur une profondeur de 25 pieds 6 pouces du côté nord, s'élargit jusqu'à 43 pieds et s'étend ensuite à 56 pieds à sa limite inférieure, et du côté sud du dit lot 46 pieds 6 pouces de profondeur. Cette propriété est divisée en deux magasins occupés par MM. F. Wavener et Joseph Krannens, et sont contigus au bel établissement de MM. Lehman, Abraham & Co.
2° Le magasin en briques à trois étages, No 188 rue Tchoupitoulas dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Commerce, Julie et St Joseph. Ce lot est le No 10, et mesure 24 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de 86 pieds entre lignes parallèles. Cette propriété fait face à la fonderie Whitney et est dans le voisinage de l'ilet que les Magasins Mills et autres fabriques
3° Les maisons en bois à deux étages à double corps de logis Nos 97, 99, 101 et 103 rue du Bassin, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Remparts, Gravier et Perdido. [illegible] lot No 7, 3[illegible] pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue du Bassin sur 127 pieds [illegible] de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 6, et 127 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne qui le divise du lot No 8; le lot No 8 a 32 pieds 11 pouces de face à la rue du Bassin, 127 pieds 8 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 7, et 127 pieds 5 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 9. Ces maisons sont toujours occupées par de bons locataires et en y prenant un peu de soin elles rapporteront toujours un bon revenu.
Conditions. Comptant, les acquéreurs devant assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1884 et faire un dépôt de 10 pour cent, comptant au moment de la vente.
Actes de vente, aux frais des acquéreurs, par devant T. Wharton Collens, notaire, No 46 rue St Charles.
6 juillet—6 12,19,26—2 août 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Propriété améliorée sur la rue Magazine,
Succession de George P. McConnell.
No. 7526—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No. 17 rue Carondelet. SAMEDI 12 juillet 1884 à midi à la Bourse d'encan St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signé le 10 juin 1884, il sera vendu à l'encan—
2° Un certain lot de terre, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 25, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Poeyfarre, Camp et Calliope [illegible] au pied américain, 27 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 1?0 pieds entre lignes parallèles.
Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant au gré de l'acquéreur, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 8 pour cent par an, privilèges de vendeur et toutes les clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1884, un dépôt de 10 0|0 au comptant au moment de la vente sera requis.
Actes de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant William J. Castell, notaire.
11 juin—11 21 28, 5,12 juil

ANNONCE JUDICIAIRE
Propriété améliorée dans le Premier, Deuxième et Quatrième Districts.
Sur les rues Poydras, Chartres et Baronne.
Mary Dannenberger, tutrice etc., vs. Sarah J Philips et als.
No 11,429—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—JEUDI, 17 juillet 1884, à midi à la Bourse d'Encan St. Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, le [illegible] jour de juin 1884, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir—
1° La propriété pour magasin No 129 rue Poydras dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, [illegible] et St-Charles. Le lot est désigné comme le No 1 et mesure 21 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue Poydras sur une profondeur de [illegible] pieds 2 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée [illegible] du dit lot, la dite allée [illegible] la rue Poydras étant en commun avec le dit lot [illegible], le tout au pied américain plus ou moins.
2° La moitié indivise [illegible] Nos 47 [illegible] rue Chartres dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Bienville, [illegible] et le Passage de la Bourse. Le terrain mesure 65 pieds de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 120 pieds, au pied français.
3° La propriété pour résidence dans le Quatrième District de cette ville [illegible] maintenant Carondelet, [illegible] maintenant Baronne, Troisième et Quatrième, [illegible] désignés par les Nos 18, [illegible] 20, se touchant et mesurant chacun 27 pieds 8 pouces et 2 2|5 lignes de face à la rue Baronne [illegible] sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. [illegible]
Acte de vente, aux frais des acquéreurs par devant Benjamin Ory, notaire, No 50 Commercial Place.
15 juin—15 21 28—5 juillet 12 17

## ANNONCES JUDICIAIRES.

A tous ceux que cela concerne.
BUREAU DU COLLECTEUR DES TAXES, District Supérieur de la paroisse d'Orléans, No 24 rue Union.
Nouvelle-Orléans, 26 juin 1884.

ATTENDU que le tableau des taxes d'Etat pour l'année 1884 a été enregistré au bureau de l'Annotateur des Hypothèques de la paroisse d'Orléans, et qu'il m'en a été transmis une copie, moi, Jas. D. Houston, collecteur des taxes d'Etat pour le district supérieur de la paroisse d'Orléans, agissant en vertu des dispositions de la section 25 de la loi No 77 de 1880 donne par le présent avis que les taxes assessées pendant l'année 1884 figurant dans le tableau des taxes entre mes mains [illegible] 31 décembre 1884. [illegible] un pour cent par mois, et sur les biens meubles [illegible] (sec. 40 et 52, loi 96, 1882), à partir du 1er janvier 1885 jusqu'à la vente des dites propriétés qui aura lieu conformément à l'article 210 de la Constitution. La publication de cet avis sera faite une fois par semaine pendant trois semaines, et l'affichage d'icelui à la porte de la salle où siège la Cour Civile de district de la paroisse d'Orléans, constitueront d'après la loi une signification aux contribuables [illegible]. Les contribuables sont conséquemment invités à s'acquitter immédiatement afin d'éviter l'intérêt et les frais. Afin de faciliter le règlement, ils sont priés d'apporter avec eux leurs reçus de taxes de l'année 1883.
JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de taxes du district supérieur.
27 juin—27 juil 2,6,11,19

Mme Florence Dreyfus contre L. Meyer, son mari.

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—No 10,483, Division B—Je certifie par les présentes que le 12 juin 1884 jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire suivante dans les termes suivants, à savoir:
Sur motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, et sur présentation à la Cour de preuves suffisantes à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les preuves étant en faveur de la demanderesse—
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut rendu le 31 mars 1884, soit confirmé et devienne définitif et conséquemment qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Florence Dreyfus, et contre le défendeur, L. Meyer, son mari décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et son dit mari et le défendeur. Il est de plus ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de Mme Florence Dreyfus, demanderesse, et contre le défendeur Lehmann Meyer, son mari, pour la somme de trois mille six cent soixante-quatorze 79|100 piastres, avec l'intérêt légal à partir de la demande judiciaire, savoir: du 31 janvier 1884 jusqu'au paiement, avec le privilège accordé par la loi aux femmes mariées.
Jugement rendu le 12 juin 1884.
Jugement signé le 18 juin 1884.
(Signé) W. T. HOUSTON, Juge.
En foi de quoi j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nile-Orléans, ce 19e jour de juin de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt quatre.
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
1er juillet—3f en 10 j

Dr. J. B. Perez
Médecin et Chirurgien,
D'une expérience de 25 années dans le traitement et la guérison de tous les maux des ORGANES GENITO-URINAIRES et des maux provenant soit des NERFS, soit d'une DEBILITE PHYSIQUE, causée par l'âge ou des abus prématurés. Maladies chroniques traitées avec succès. La maladie de Bright, la gravelle, le catarrhe de la vessie, les écoulements, la spermatorrhée et toutes les désordres d'une NATURE PRIVEE, traitées sans l'usage du mercure, ni d'aucune drogue nuisible. Guérisons garanties. Le rétrécissement de l'urètre guéri par un simple procédé, sans douleur. Les maladies de femmes et irrégularités de l'organisme guéries promptement. Le Female Regulating Elixir du Dr PEREZ ne s'obtient qu'à son bureau.
No 6 rue South Rampart.
mars—84—1an